

LES ARCHERS DU MUY

TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

Dimanche 16 février 2025

Gymnase de la Peyroua

378, boulevard Charles de Gaulle – 83490 Le Muy

Coordonnées GPS : 43.470909, 6.554250



Pour info : le mur de stramits a été renforcé pour les arcs à poulies

Composition des équipes et déroulement :

Equipes mixtes, 4 catégories d'arc : classique, poulie, nu, classique néo-licencié

Selon règlement officiel FFTA Trophée des mixtes 2025

(https://www.ffta.fr/sites/default/files/2024-11/TDM%202025_REGLEMENT_2024_11_24_0.pdf)

Tenues conformes au règlement FFTA

Horaires :

9h30 : Accueil, Greffe et contrôle matériel

10h00 : 3 Volées d'échauffement

Mini qualifications par équipe (5 volées de 4 Flèches, 2 flèches par tireur en 80 secondes)

11h00 : Pause et constitution des Poules

12h30 : Matches de poules

14h00 : Pause et centralisation des résultats

14h30 : Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max 3 barrages)

15h30 : Résultats, clôture et pot de l'amitié

Inscriptions :

Par équipe : 20 € Date limite : jeudi 06/02/2025

UNIQUEMENT via le lien suivant : <https://forms.gle/d2K2qpAmqVk1Qjry6>

Règlement au greffe, en espèces ou chèque à l'ordre du Club « Les Archers Du Muy ».

Le nombre d'équipes étant limité (capacité de la salle), les inscriptions seront conditionnées à l'ordre que vous aurez notifié pour chacune de vos équipes : les n° 1 par catégorie seront prises en compte d'office. Les suivantes le seront par ordre d'inscription selon les places restantes et réparties équitablement entre tous les clubs.

Buvette :

Boissons chaudes et froides,

Tartes et gâteaux sucrés et salés, crêpes, barres chocolatées.

Sandwichs sur réservation lors du passage au greffe dimanche matin.

Contacts :

E-mail : mireillenortes@free.fr - 06 86 13 11 58

E-mail : michel.allegre.sud@gmail.com – 06 84 38 29 62

Association loi 1901

N° Siret 490 323 672 00025 - Agrément FFTA n°1383123

Contact 06.86.13.11.58

